

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des sociétés d'État présente son cinquième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 5 mars 2024, à 9 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Question à l'étude :

Le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023.

Composition du Comité :

- M. BRAR;
- M. MALOWAY;
- M. OXENHAM;
- M. PERCHOTTE;
- M. PIWNIUK;
- M. le *ministre* WIEBE.

Le Comité a élu :

- M. BRAR à la présidence;
- M. MOROZ à la vice-présidence.

Substitution effectuée pendant la réunion :

M. MOROZ remplace M. MALOWAY.

Personnes étant intervenues :

- Satvir Jatana, *présidente-directrice générale*;
- Ryan Kolaski, *vice-président et directeur financier*;
- Carmen Nedohin, *présidente du conseil*.

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 et l'a adopté sans modifications.

Le président,

Rapport présenté par :

M. BRAR

Le 5 mars 2024